

Novembre

18

- Le droit à l'avenir, par Oudon Solidarité (p 7)
- Assemblée générale du cyclo club

24

- Collecte de sang -16h30 à 19h30 - salle des Moissons

25

- Assemblée générale des Voyettes Oudonnaises

26

- Assemblée générale de la Boule Oudonnaise

26 & 27

- Marché de Noël (p10)

Décembre

2 & 3

- TELETHON (p 9)

09

- Assemblée générale du Comité de Jumelage (p 8)

17

- Petits pains de Noël par Oudon Solidarité
- Animation Noël par l'Asso Basket

22

- Visite du Père Noël
- Chorale du Comité de Jumelage

Judis 22 et 29 décembre, exceptionnellement jours de marché !

Des fruits, légumes, poissons, fromages et bien d'autres produits vous y attendent....

Venez nombreux !



Séance du 4 novembre 2011

Présents : Mesdames et Messieurs Michel DUPONT – Armelle SEBILE – Roland BLOINO – Nelly HARDY
Alain BOURGOIN – Franck BESSON – Jean-Pierre BRANCHEREAU – Claude BRARD – Maryvonne GODARD
Frédéric GROLEAU – Daniel JONCHERAY – Solange LAMBERT – Alain LE PORT - Yves MEROT - Christelle OUARTY
Régis PADIOU – Noëlle PERROIN – Françoise PIAUD – Bertrand PINEL – Nicolas SECHET – Christophe THOMIN.

Absents excusés : Jean-Yves COMBEAU pouvoir à Michel DUPONT, Jean-François CHAMPION pouvoir à Yves MEROT.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BRANCHEREAU.

Tourisme : proposition de création d'un emploi pour besoin occasionnel

L'agent embauché en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) jusqu'au 12 juin 2011 puis en contrat à durée déterminée jusqu'au 30 septembre dernier n'a pas terminé sa mission de recherches documentaires dans le cadre du parcours d'interprétation du patrimoine.

Avant que la COMPA ne prenne le relais sur ce projet, il appartient à la commune de faire les recherches nécessaires sur l'ensemble des éléments de son patrimoine. Il est décidé de recruter le même agent à compter du 7 novembre 2011, pour deux mois et une semaine.

Mairie : recrutement d'un agent pour besoin occasionnel

Besoin de personnel en renfort approuvé, en raison de problèmes informatiques exceptionnels. Contrat pour un plein temps sur deux semaines maximum.

Subvention à l'association 3 p'tits tours

Vote d'une subvention complémentaire de 15 000 € sur l'année 2011.

L'ensemble de la subvention annuelle est de 51 095 €, dont 55% sont pris en charge par la CAF, soit un solde commune de 22 993 €. Il est à noter que l'association paie par ailleurs un loyer à la commune de 6 000 € annuels.

Décisions modificatives

- Ajout de 12 000 € au budget alimentation, compensés par 12 000 € de facturation familles.
- Virement de 12 000 € de l'entretien de voirie en fonctionnement vers la voirie en investissement, afin de financer les 18 300 € d'enduits d'usure. Le solde sera pris sur les crédits restants sur les autres opérations d'investissement en voirie.
- Virement de 25 000 € sur le chapitre personnel, pour 8 000 € en raison des indemnités sculpteurs, prévus au mauvais chapitre, et pour le reste en raison des arrêts maladie. La

somme correspondante vient en recettes, sur le chapitre « remboursement de rémunération du personnel ».

- Virement de 15 000 € sur l'article « versement de subvention aux associations », afin de financer la subvention complémentaire versée à l'association 3 P'tits Tours.

Indemnité de conseil au receveur municipal

Le conseil donne son accord pour attribuer 80% de l'indemnité maximale, soit 593.60 € pour 2011.

Affaires scolaires : compte rendu de commission

- Accompagnement des enfants dans les transports scolaires. Concerne 8 enfants pour les niveaux de petite, moyenne et grande sections. Coût annuel évalué à 13 000 €.

Le conseil municipal refuse de donner suite à cette demande.

- Demande pour que les ATSEM soient remplacées à temps plein et non à mi-temps dès le 1^{er} jour d'arrêt de travail.

Avis favorable du conseil municipal.

Modification du temps de travail d'un agent au restaurant scolaire

Octroi d'une demi-heure supplémentaire par jour pour la surveillance des primaires de l'école Saint-Joseph. Le temps de travail de l'agent est modifié comme suit : passage de 4.78h à 6.37h par semaine.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2010

Rapport approuvé.



Taxe d'aménagement : vote du taux et des exonérations

La taxe d'aménagement (TA) se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), à la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), et à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE).

La taxe d'aménagement est constituée de 2 parts : une part destinée aux communes (anciennement TLE) et une part destinée aux départements (taux maximum 2,5 %, pas encore fixé). Elle est générée par les opérations de construction, reconstruction, agrandissement, les installations et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

La méthode de calcul est la suivante : assiette (surface construction) X valeur (déterminée par l'État) X taux. La commune a voté un taux de 1.5%, de manière à assurer les mêmes recettes que la TLE qu'elle remplace (représente 25 à 30 000 € sur les deux derniers budgets).

Il a également été décidé d'exonérer les surfaces commerciales inférieures à 400 m².

Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la mairie

Approuvé.

Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre d'aménagement des rues Jules Verne et Bellevue

Approuvé.

Acquisition de biens sans maître : lotissement du Soleil Couchant et rue des Blôts

Accord pour l'acquisition de biens sans maître (le bien ne doit pas avoir de propriétaire connu et les taxes foncières y afférentes ne doivent pas avoir été acquittées depuis plus de trois ans) pour des parcelles se situant rue des Blôts et les espaces communs du lotissement du Soleil Couchant.

Projet éolien entre Mésanger et Couffé

Des éoliennes doivent être implantées entre Mésanger et Couffé. Afin que les éoliennes ne soient pas visibles depuis le Belvédère de Champalud à Champtoceaux, il est proposé de planter des arbres (type frênes), au Cado-reau.

Le conseil estime qu'il n'est pas de son ressort de se prononcer sur cette question.

Charte « vers le zéro phyto sur le bassin versant du Havre-Donneau-Grée-Motte »

Signature d'une charte proposée par la COMPA, s'engageant à réduire nos consommations de produits phytosanitaires.

Les objectifs :

- réalisation d'un plan de désherbage – réalisé à Oudon.
- réduire d'au moins 75% les quantités de produits phytosanitaires appliqués (après réalisation du plan de désherbage) – réalisé.
- supprimer l'usage des pesticides sur les zones où le risque de transfert des produits est le plus fort – réalisé.
- inciter les autres usagers non agricoles à suivre la même démarche – à travailler.

Acquisition d'une licence 4 de débit de boissons

Avis favorable à 15 voix pour l'acquisition d'une licence 4 en vente sur la commune.

SIVU Loire en Scène : présentation du projet d'aménagement de la Tour et subvention d'investissement

Dans le cadre des travaux d'aménagement du château et de ses abords et évolution de la scénographie, subventionnement par les communes de Champtoceaux et Oudon selon leur nombre d'habitants (soit 59.8% pour Oudon).

Selon plan prévisionnel de financement, la participation de la commune serait donc de 44 959.20 €, qui sont répartis comme suit :

- versement de 50% en 2011, suite au démarrage des travaux
- versement du solde selon présentation des factures payées.

Modification des statuts du SYDELA et modification des statuts de la COMPA pour la compétence « énergies »

Adopté avec élargissement des compétences :

- pour permettre d'assurer la maintenance de l'éclairage public pour les collectivités qui le souhaitent,
- pour intervenir en matière d'installation de communication électronique,
- pour intervenir en tant que coordonnateur de groupement de commandes.

Schéma organisationnel modifié afin que les communes adhèrent directement et non plus via les intercommunalités.

Liste électorale

2012 : élections présidentielles et législatives

La révision annuelle de la liste électorale, prévue par le Code Electoral, a lieu jusqu'au 31 décembre 2011. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 29 février 2012, les nouveaux arrivants dans la commune, ou toute autre personne non inscrite, devront se présenter, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au secrétariat de la mairie pour leur inscription, au plus tard le 31 décembre 2011.

Conseil général

Permanences du conseiller général assurées par Jean-Michel Tobie ou par sa suppléante Nadine You, sur rendez-vous uniquement : 19 novembre et 17 décembre en mairie d'Oudon. Les rendez-vous sont à prendre à la mairie d'Ancenis au ☎ 02 40 83 87 02.

Bulletin mensuel

Les associations qui désirent présenter un article sur leurs activités pour le bulletin de janvier sont priées de le remettre au secrétariat de la mairie avant le **31 décembre 2011**.

Eliane Binot, horticultrice, après avoir passé de nombreuses saisons parmi les fleurs, cesse son activité à la fin de l'année. Elle invite tous ses clients à un pot amical qui aura lieu le samedi 26 novembre 2011 à partir de 15h. Les Relandières
44850 Le Cellier.



Économies d'Énergie

En moyenne, pour un ménage français, le chauffage représente, certes, la moitié de la consommation électrique mais il n'en reste pas moins vrai que l'électroménager correspond à 30% de l'électricité consommée..... et, parmi tous nos appareils, le réfrigérateur-congélateur en consomme à lui seul 32%, c'est-à-dire pratiquement le tiers. Vous pouvez mesurer la consommation de vos appareils électriques grâce à **l'économètre que la mairie met gratuitement à votre disposition**. Il suffit de l'intercaler entre la prise murale et votre appareil et il vous indiquera directement la puissance consommée ou, si vous le laissez branché quelque temps l'énergie, c'est à dire le nombre de Kwh, qu'il a utilisée. Il suffit de passer à la mairie pour le retirer, pour une période de 8 jours maximum (un chèque de caution sera conservé pendant le prêt). Son utilisation est simple et un livret d'utilisation vous sera également fourni. Vous pourrez ainsi détecter parmi vos appareils les gros consommateurs d'énergie et effectuer ensuite les gestes qui vous permettront d'effectuer des économies dans ce domaine.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les **jeunes filles et garçons** à l'âge de 16 ans. Les jeunes concernés doivent se faire inscrire au secrétariat de la mairie au plus tard un mois après leur date anniversaire.

Cette démarche est indispensable pour :

- l'inscription à tout examen ou concours
- l'inscription au permis de conduire
- l'inscription sur les listes électorales dès 18 ans.

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter en mairie avec le livret de famille des parents et leur carte d'identité.

C.A.U.E

Permanence sur rendez-vous de Patrice POIRIER, architecte

vendredi 9 décembre de 14h à 17h

COMPA - Ancenis ☎ 02 40 96 31 89

Site internet : www.caue44.com

Recensement de la population

En 2012, l'ensemble de la commune d'Oudon, sera concerné par l'enquête de recensement qui se déroulera du **19 janvier au 18 février 2012**. Le recensement de la population permet de connaître la population en France dans sa diversité, ainsi que son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et sur leurs caractéristiques.

Le recensement respecte les procédures de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE (aucun contrôle administratif ou fiscal) qui les transforme en statistiques. Les agents recenseurs qui vous rencontreront sont tenus au secret professionnel. Participer au recensement est ainsi un acte civique. Merci de votre participation.

APPEL A CANDIDATURE

La mairie va recruter des agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, vous devez déposer votre candidature au secrétariat de la mairie avant **le 30 novembre prochain**. Cette fonction requiert un certain nombre de qualités :

- **niveau d'études suffisant**
pour assimiler les concepts et règles contenus dans le manuel qui lui est destiné
- **capacité relationnelle**
être à l'aise dans les contacts avec la population
- **moralité, neutralité, discrétion**
respecter scrupuleusement les dispositions ayant trait au secret professionnel
- **ordre, méthode, ténacité**
tourné de reconnaissance, numérotation, classement, effectuer le nombre de visites nécessaires
- **disponibilité**
respecter les délais impartis et travail en soirée.

Les personnes retenues feront l'objet d'une formation en deux séances début janvier. le secrétariat de la mairie se tient à la disposition des Oudonnais pour répondre aux éventuelles questions.

Etat Civil

↳ NAISSANCES

09.10.2011

YANNIC Youna - 29, rue de la Lavanderie

21.10.2011

MOTREUIL Ilana - 15, chemin du Prieuré

02.11.2011

DESCHAMPS Hanna - 25, place St Martin

↳ DECES

05.10.2011

BOISELLIER Georges - 80 ans - Résidence du Hâvre.

La poste

De nouveaux horaires d'ouverture de votre bureau de poste seront mis en place début février 2012.

	Horaires	Horaires février
lundi	9h-12h	Fermé le matin
	14h-17h	14h-17h
mardi au vendredi	9h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h
samedi	9h-12h	9h-12h

Permanence

Michel MENARD, député de la 5ème circonscription de Loire-Atlantique, tiendra une permanence **lundi 5 décembre de 14h00 à 15h30 à la mairie d'Ancenis**. Le député et/ou l'un de ses assistants recevront celles et ceux qui le souhaitent. Merci de prendre rendez-vous au ☎ 02 40 68 70 04

Courriel : contact@michelmenard.fr.

Permanence parlementaire - 4, rue Léonard de Vinci - 44470 Carquefou
www.michelmenard.fr.



Bibliothèque municipale

Accueil des « Bébés lecteurs » le
jeudi 24 novembre de 9h15 à 10h
ou de 10h15 à 11h.
Entrée libre.



Mardi 13 décembre, la bibliothèque, le RAM, (relais assistantes maternelles) et la micro crèche « 3 p'tits tours » invitent tous les bébés et leurs accompagnateurs à une matinée ré-creative.

Il y aura des histoires, des chansons, des jeux et un goûter. Ne pas oublier les « débarbouillettes » !

Salle de l'Europe (au-dessus de la bibliothèque) de 9h à 11h. Entrée libre.

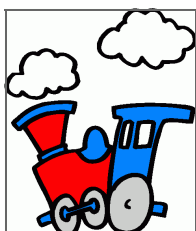
Renseignements : ☎ 02 40 83 61 95 ou bibliotheque@oudon.fr.

Infos SNCF

A compter du 11 décembre 2011, trois allers retours **supplémentaires** entre Nantes-Ancenis seront mis en service les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

	Nantes	Oudon	Ancenis
Horaires	8h04	8h24	8h34
	17h04	17h24	17h31
	18h04	18h24	18h31
	Ancenis	Oudon	Nantes
Horaires	8h57	9h04	9h25
	17h57	18h03	18h31
	18h59	19h04	19h25

Horaires consultables sur le site www.oudon.fr (rubrique Oudon pratique - transports).



Ecole Saint-Joseph

« L'école Saint-Joseph, en route ! »

Voici quelques nouvelles du chemin parcouru depuis la rentrée :

La soirée du 14 octobre 2011 avec le **conseil d'établissement** et les **assemblées générales des associations APEL et OGEC** a été un moment fort de cette première période avec 45 participants. Sur la lancée de cette soirée réussie, les élections des deux bureaux ont eu lieu le mardi 18 octobre. Et là encore les associations ont eu la joie d'accueillir un grand nombre de nouveaux bénévoles.

Le samedi 22 octobre, une vingtaine de parents a participé à la **matinée travaux**. Au programme : entretien des espaces verts, pose de nouveaux tableaux, amélioration des toilettes, semis d'une pelouse... *Merci à tous pour votre contribution à l'embellissement de notre école !*

Le thème de l'année est choisi. Il s'intitule : **« En route ! Soyons des utilisateurs de la route responsables »**. Jean HUMENRY, chanteur-compositeur va venir à l'école pour aider chaque classe à créer sa chanson sur le thème d'année, l'équipe enseignante et éducative ainsi que les parents composeront aussi leur chanson. La sortie du CD est prévue début juin. Ce beau projet enthousiasme déjà petits et grands !

Pierre BIEHLER ☎ 02 40 83 61 25
direction@esjo.fr

Oudon Solidarité

L'engagement dans la solidarité permet de changer concrètement les choses, près de chez vous

Dans le cadre du mois de l'économie sociale & solidaire (Chambre Régionale de l'Économie Sociale & Solidaire - CRESS), l'association Oudon Solidarité vous convie à une rencontre autour d'un documentaire (le droit à l'avenir), **le vendredi 18 novembre 2011 à partir de 20h00 à la salle des Moissons.** Claude Brossard (Président d'Oudon Solidarité) et Pascal Glémmain (Membre du bureau de la CRESS des Pays de la Loire) animeront cet échange dans un contexte de crises économiques, sociales, et environnementale, pour parler d'espoir et d'avenir parce que : l'économie doit chercher concrètement à répondre aux besoins réels des hommes et des femmes et, qu'elle doit contribuer à ce que chacun soit acteur de la société. Une AMAP, une ferme associative qui crée des emplois (Terre de Liens), une entreprise d'insertion qui porte une gestion solidaire des déchets (TroCantons) : autant d'exemples concrets de notre économie locale au service de notre territoire local.

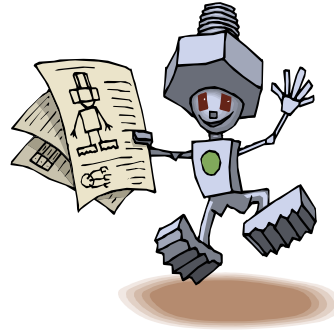
Nous vous attendons nombreux !

Vous pouvez retrouver cette manifestation sur le site de la CRESS www.cress-pdl.org

Contacts : Claude Brossard (cd.brossard@wanadoo.fr) ; Pascal Glémmain (pascal.glemain@wanadoo.fr) 06 36 13 17 94.



Toutchatouts



Plusieurs membres de l'association des Touchatouts vont quitter le bureau cette année.

La pérennité du centre de loisirs sollicite les utilisateurs à venir à

l'assemblée générale pour partager le bilan, pour s'informer sur la gestion de cette structure, peut-être même pour contribuer à la bonne marche de cette structure qui rend de nombreux services aux familles oudonnaises.

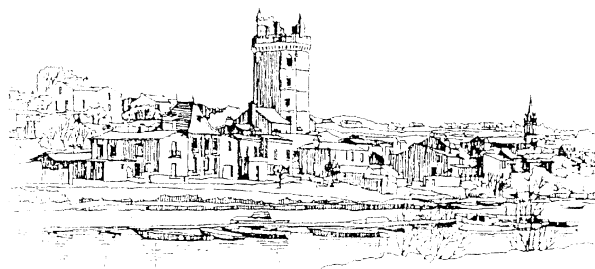
S'il vous paraît impensable que l'accueil périscolaire Jules Verne ferme ses portes, si vous aussi vous appréciez ce service ainsi que les activités proposées les mercredis ou pendant les vacances par le centre de loisirs, et si vous aussi, vous souhaitez que cette association puisse continuer à fonctionner pour l'année 2012 et les années à venir ... il est temps de vous mobiliser !

Le 17 novembre prochain, le Centre de Loisirs Oudonnais « Les Touchatouts » organise son assemblée générale.

**Venez nombreux
le 17 novembre à 20h30**

à l'espace Vieille Cour : salle J'OUDON
en bas de l'école Jules Verne

Votre présence ne vous engagera en rien !!!



Comité de Jumelage

Demier rectificatif !

Pour la bonne organisation, nous avons dû déplacer la date de notre

assemblée générale qui aura lieu salle des moissons, le vendredi 9 décembre 2011 à 19h30 (au lieu du 25/11 annulé)

Tous les Oudonnais, adhérents ou non, sont cordialement invités à cette assemblée générale au cours de laquelle vous pourrez visionner les différentes photos des séjours, partager nos projets, le tout terminé par une collation.

Rappel : à cette occasion, nous renouvelons les membres du bureau (président, vice président Allemagne, et secrétaire) et toutes les éventuelles candidatures sont les bienvenues ... au ☎ 09 50 00 83 56

ou patricialoreau@laposte.net ou encore auprès de Christophe THOMIN, président cthomin@artibois-menuiserie.fr. Par avance, merci, la pérennité du comité et de ses activités en dépend.

Tout Simplement

Ateliers de massages Bien-être

Nous vous proposons deux ateliers ouverts à tous :

🖐 samedi 19 novembre - le massage du visage

🖐 samedi 3 décembre - le shiatsu avec les pieds.

Renseignements : Annette Georget
☎ 06 80 03 04 79

<http://ateliertoutsimplement.over-blog.com>



Aux Arts



STAGE PORTRAIT EN MODELAGE

Changez de regard

- le samedi 3 décembre de 14h à 18h
- le dimanche 4 décembre, de 11h à 16h (prévoir un pique-nique)

encadré par Yann LEFEUVRE

Tarif : 60 € + 5€ de fourniture (terre)

Inscriptions : ☎ 02 40 96 00 91 / 02 40 98 24 43
Ce travail pourra être prolongé au printemps prochain par un deuxième stage « PORTRAIT EN PEINTURE ».

Sophrologie

Les séances collectives de relaxation/sophrologie sont maintenant proposées le jeudi de 17h à 18h30 salle Simmertal (ancienne salle de danse)

Animatrice : Chantal Lenoir - sophrologue, membre de la Fédération Française de Sophrologie. ☎ 06 22 45 72 68

courriel : chantal.lenoir49@gmail.com

Site : chemins.harmonie.free.f

SOPHROLOGIE : Dynamiser vos ressources pour améliorer votre qualité de vie. Une aide personnalisée en séance individuelle pour épanouir votre vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale.
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 22 45 72 68

TÉLÉTHON

2 et 3 décembre 2011

Vendredi 2 décembre - 20h : concours de belote et scrabble à la salle des Moissons
vente de sandwiches et gâteaux - bar

Samedi 3 décembre à partir de 14h30

- différentes manifestations sportives, vente de livres et fleurs au **complexe sportif**.
- exposition de voitures anciennes.
vente de crêpes, galettes, gaufres et gâteaux - bar
- Belote, scrabble, billard et boules au **Club de l'amitié** (ouvert à tous).

Cochon enterré à 19h30
salle des Moissons
(tickets disponibles à la mairie)



INFOS DIVERSES

Élaguez !!!

Ne laissez pas la nature envahir le réseau téléphonique

Le frottement des branches détériore les câbles et peut provoquer des coupures de courant aux conséquences graves en cas d'urgence.

Le réseau téléphonique véhicule des communications.

Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.



Marché de Noël d'Oudon



Samedi 26 novembre 2011 (de 14h00 à 19h30)

Dimanche 27 novembre 2011 (de 10h00 à 19h00)

UN RENDEZ-VOUS MAGIQUE POUR FAIRE LE PLEIN DE REVES ET DE CADEAUX

Au pied de la majestueuse tour, sur la place du Hâvre où sera recréée l'ambiance des villages d'antan, le Marché de Noël d'Oudon vous fera découvrir **une soixantaine d'artisans qui regorgeront d'idées cadeaux et de produits festifs.**

Lors de votre visite, vous ne manquerez pas également de déguster les traditionnels marrons grillés et le très réputé vin chaud* accompagné de nombreuses autres gourmandises.

A quelques pas d'ici, la Maison des Créateurs vous proposera, entre autres, des produits issus du commerce équitable de Madagascar.

(*) à consommer avec modération

**Samedi
et
dimanche**

- une boîte aux lettres sera à la disposition des enfants qui souhaitent envoyer un courrier au Père Noël
- séance de maquillage gratuite pour les enfants de 14h30 à 18h00
- manège gratuit (sur présentation des tickets qui seront offerts sur place)

Dimanche

- « Les Chapalleros » feront résonner les rythmes cubains dans la petite cité ligérienne.

La circulation et le stationnement seront interdits :
place du Hâvre et le long de la boulangerie « les Délices de la Tour »
du vendredi 25 novembre à 10h au dimanche 27 novembre à 22h
Stationnement conseillé sur le parking de la Vallée, le parking de La Loire

Manifestation organisée par la Maison du Tourisme. Renseignements au ☎ 02.40.83.80.04